Département des ARDENNES

Arrondissement de VOUZIERS

Communauté de Communes de l'Argonne

Ardennaise

Paraphe:



2016/265

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Délibération n°DC2016/103

Nombres de membres:

En exercice: 125 Présents: 81

Votants: 87 (dont 6 pouvoirs)

POUR: 87 (100 %) CONTRE: 00

ABSTENTION: 00

Le vingt et un novembre deux mille seize, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis

SIGNORET

Date de la convocation:

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote: Mmes BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BEGNY Agnès, BRUSA Régine, COSSON Pauline, COURAULT Josette, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LEFORT Sylvie, MELIN Pascale, MERCIER Agnès, PIEROT Chantal, RAULIN Suzanne, SEMBENI Anne, THOMAS Andrée, VERNEL Martine et MM. ADAM Claude, ADIN Michel, AUGEBOND Michaël, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BIENVENU Bernard, BOIZET Guy, BOUILLON Danièl, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, COURVOISIER CLEMENT Frédéric, DANNEAUX Dominique, DEBOURCES Claude, DEGLAIRE Gérard, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GOMES Antonio, GOMEZ Jean-Baptiste, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, JUILLET Bruno, LACATTE Jean-Michel, LAMY Dominique, LANTENOIS Jacques, LAURENT CHAUVET Pierre, LESOILLE Patrick, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Danièl, NIZET Jacky, OUDIN Denis, OUDIN Hubert, PHILIPPE Ludovic, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, POTRON Francis, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, ROBIN Dominique, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoît, THIERION Vincent, VALET Bruno, VAIRY Lionel, VIEILLARD Jean-Claude.

Représentés: Mmes LENFANT Maryvonne donne pouvoir de vote à Mme BEGNY Agnès, LESUEUR Patricia donne pouvoir de vote à M, DUGARD Yann, ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et MM. BARRE Régis donne pouvoir de vote à M. SIGNORET Francis, LOUIS Jean-Marc donne pouvoir de vote à M. RATAUX Frédéric et RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. MAS Raoul.

OBJET: DECISION MODIFICATIVE DU BUDGET PARC ARGONNE DECOUVERTE

Considérant que le Parc Argonne Découverte a la possibilité d'accueillir des stagiaires scolarisés dans des écoles de professionnalisation telles que les Maisons Familiales et Rurales ;

Considérant la nécessité d'ouvrir des crédits à l'article 6713 secours et dots ;

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire DECIDE de procéder à la décision modificative suivante du budget annexe Parc Argonne Découverte :

Dépenses de fonctionnement

CHAPITRE 67

Article 6713 : Secours et dots

+2 500 €

Recettes de fonctionnement

CHAPITRE 70

Article 7062 Redevance et droits des services à caractère culturel

+2500 €

CHARGE le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET